

# TAMBOUR BATTANT

## N° 295

---

### **Le mot du Maire**

Ce « Tambour battant » sera le troisième distribué sur le mois d'avril. Record battu ! Nécessité oblige.

Il est volontairement très condensé. Nous ne voulons mettre en exergue que les informations nouvelles, les évolutions qui ont pu se produire depuis le « Tambour battant n° 294 », faire ressortir les réponses (ou non !) aux questions que vous vous posez naturellement.

Un « Tambour battant » n° 296 sortira le 7 mai, beaucoup plus complet avec, nous l'espérons, des annonces plus précises !

A ce jour Follainville-Dennemont n'enregistre aucun décès lié au Covid 19. De tout cœur, je souhaite qu'il en soit ainsi jusqu'à l'arrivée du vaccin salvateur (dans un an, deux ans ?).

Mais le Mantois est durement touché. Le fait que nous habitons à « la campagne » ne nous préserve strictement pas du virus.

Voilà pourquoi je mets tout en œuvre avec toute l'équipe municipale pour que ce fléau ne frappe pas durement nos lieux de vie.

Après la distribution de masques aux personnes les plus fragiles, nous espérons bien vous apporter gratuitement de 1 à 3 masques le week-end du 8 Mai.

Avec nos enseignants, depuis plusieurs jours, nous préparons la rentrée de nos élèves sous haute protection, aussi bien dans nos écoles, qu'au restaurant scolaire, à la garderie, dans le car qui transporte nos petits.

L'organisation que nous mettons en place exigera de vous tous des efforts, une vigilance de tous les instants, le respect drastique de toutes les règles exigées, des renoncements.

Depuis plusieurs jours nous dépoussiérons, nettoions, désinfectons chaque surface, chaque objet, en en éloignant les 4/5 des enfants.

Nous préparons une rentrée la plus sécurisée possible, ou à tout instant, les distances « sociales » pourront être respectées par vos enfants, vous-mêmes, nos collaborateurs.

Tous nos services sont absorbés totalement vers cet objectif.

Nos praticiens, qui doivent revoir également leur organisation de fond en comble, nos commerçants sont également très mobilisés.

Nous attendons de vous, le même engagement, beaucoup de compréhension, voir d'abnégation.

Les bénévoles dans quelques domaines seront les bienvenus.

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, confinez bien, portez vous bien et surtout pensez à respecter les distances « sociales » (2 mètres) quand vous sortez.... Car vous avez le droit de sortir, masqués si possible, munis de votre attestation vous avez le droit de marcher, rêver, échanger, rire....

Voilà un premier mai, une année 2020 toute entière qui ne s'annonce pas vraiment comme les autres !

Votre maire, Samuel BOUREILLE

---

*Site internet : [www.follainville-dennemont.fr](http://www.follainville-dennemont.fr)*

Bulletin Municipal d'information du mois d'avril 2020

## La distribution des masques

Nous continuons à distribuer 5 masques pour nos aînés de plus de 70 ans, pour les concitoyens affectés par des pathologies lourdes, pour nos futures mamans. Par contre, nous ne sommes pas en mesure à ce jour, pour les catégories précitées, d'en redistribuer pour les foyers concernés (plus de 300).

La commune, sur son budget, a commandé 2 800 masques en tissu, réutilisables.

Le conseil départemental devrait nous en livrer également en tissu 4 500.

Les deux livraisons sont prévues arriver avant le 11 mai, mais nous vivons dans l'incertitude sur tant de sujets !

Si tout se déroule bien, les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mai, durant l'habituel pont du 8 Mai, vos élus (ancienne et nouvelle équipe) viendront à domicile vous remettre de 1 à 3 masques pour chacun des membres de votre famille vivant sous votre toit et âgé de 6 ans (grande section maternelle actuelle) et plus.

Merci de préparer votre livret de famille.

Réservez leur le meilleur accueil en veillant à respecter les règles de distanciation sociale.

Puis allez immédiatement laver vos nouveaux masques à plus 60 °....!

Le ou les notices techniques du ou des masques vous seront remises en même temps, qui vous donneront toutes indications, sur la nature, l'usage, la durée de vie du masque.

## Nous recherchons des bénévoles pour réaliser des masques en tissu

Les 1 à 3 masques/personne que nous allons distribuer ne suffiront pas car nous allons devoir porter nos masques probablement de longs mois !

Vous savez coudre, vous êtes équipés d'une bonne machine à coudre, vous êtes disponible et vous avez envie d'aider vos concitoyens. Appelez-nous.

Les masques réalisés devront respecter des normes précises.

Si vous connaissez une filière pour acheter très rapidement le tissu adapté, l'élastique, signalez nous le très rapidement.

Le principe : la mairie fourni le matériel, vous mettez à disposition de la collectivité votre talent.

Grand merci par avance !

## Nous recherchons des personnes pouvant garder les enfants de 3 à 10 ans

De nombreux parents d'élèves scolarisés en maternelle et primaire vont devoir reprendre le chemin du travail.

Mais dans le même temps, nos écoles qui rouvriront dès le 12 mai, n'accueilleront au mieux que la moitié des élèves scolarisables.

Que faire des enfants qui n'iront pas à l'école ? Sachez que nos services périscolaires ne pourront accueillir que les enfants accueillis dans les écoles...

Si vous en avez l'envie, si vous êtes disponibles toute la journée, mais pas forcément tous les jours, faites vous connaître auprès de la mairie.

Nous essaierons par secteurs géographiques de rapprocher, gardes d'enfants occasionnels et parents d'élèves demandeurs !

## La maison médicale s'organise

Nos médecins généralistes vous reçoivent, n'hésitez pas, il serait trop bête que vous rendiez l'âme à cause d'une autre pathologie dont vous auriez suspendu la surveillance, le traitement !

Pour nos autres praticiens, ils ne sont pas encore à ce jour autorisés par leurs ordres respectifs à rouvrir. Dans ce domaine également, et même encore plus qu'ailleurs, les conditions d'accueil vont être drastiques. Attendez-vous à des changements radicaux.

Voici par exemple les consignes que Mathilde Krug, qui recevra à partir du 11 mai, nous a fait parvenir :

« - La "salle d'attente" se fait dehors sur le parking, et il faut impérativement arriver pour l'heure au cabinet (pas en avance sinon vous allez attendre dehors).

- Les patients viennent OBLIGATOIREMENT avec un masque.
- Obligation de se laver les mains avant et après la consultation d'ostéopathie.
- Venir avec des vêtements qui n'ont pas été utilisés pour d'autres sorties (courses, déplacement en dehors du lieu d'habitation).
- Respecter les règles d'hygiène concernant le Coronavirus.

Je m'engage à désinfecter le cabinet après chaque consultation, porter également un masque, avec des blouses et/ou T shirt changés après chaque consultation. (Les machines à laver vont tourner ! Note de l'éditeur !)

La séance durera toujours 1 heure mais je prendrai du temps entre 2 consultations pour désinfecter. »  
Notre mairie va installer un distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée de la maison médicale.

Le nettoyage des mains sera obligatoire avant et après chaque consultation.

Nous pourrons vous donner plus d'infos dans le prochain « Tambour battant » !

## Nos commerces font le maximum

- Franck, notre buraliste du « bar de l'Espérance » est ouvert exceptionnellement jusqu'à nouvel ordre aux horaires suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi et samedi 8h-13h - 16h-18h
- L'Oustalet reprend ses horaires : du lundi au samedi 7h-13h15 - 15h30-19h30, dimanche et jours fériés 7h-13h.
- Voici les horaires de notre « Coccimarket » 9h-13h - 15h30-19h du lundi au dimanche.

## La Poste élargit ses services

Les distributions de courriers sont dorénavant assurées les mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

La poste de Limay est réouverte.

Les postes de Mantes Val Fourré et Mantes côté hôpital seraient ouvertes.

## Tontes, brûlages, bruits de tous types : plus que jamais, respectez vos voisins

Le silence s'est installé dans nos villages.

Le chant des oiseaux n'a jamais pu être autant apprécié. Le beau temps au rendez-vous durant ces dernières semaines, vous a poussé à profiter pleinement de vos jardins.

Alors bien sûr, tout bruit dérangeant, surtout en dehors des heures autorisées, doit être proscrit, toutes les musiques écoutées ne doivent pas être entendues dans la rue, par les voisins... qui n'ont pas forcément les mêmes goûts...

La meilleure façon de procéder est la suivante : vous souhaitez tondre, jouer de la tronçonneuse et autres : contactez vos voisins pour connaître l'heure la plus adaptée pour intervenir et en tout état de cause, respectez les plages horaires autorisées par Monsieur le Préfet.

Quant aux opérations de brûlage, quelque soit leur ampleur : Monsieur le Préfet, à juste titre, les punit par une amende de 450 euros !

Pensez aux asthmatiques, à l'odeur que vont récupérer les draps de la voisine, odeur de brûlé que ressentiront l'ensemble des habitants de plusieurs quartiers !

Du bons sens, rien que du bons sens... et de la convivialité !

## Nos écoles vous informent

### Ecole primaire « Le Petit Prince »

Nous travaillons activement, avec la municipalité, à l'organisation de la reprise de l'école. De nombreuses concertations sont en cours afin de répondre aux exigences du retour en classe tout en assurant la sécurité des enfants et du personnel.

Le cadre n'est pas encore totalement arrêté et chaque école communiquera sur son organisation le moment venu en respectant les consignes sanitaires et l'effectif maximum de 15 élèves par classe à l'école élémentaire. Nous avons besoin de connaître rapidement la position de chacun concernant la scolarisation de leur enfant à partir du 12 mai, puisque cela reste sur la base du volontariat. Nous avons donc envoyé un mail à chaque famille, le 29/04/2020. Merci aux parents d'y répondre le plus rapidement possible.

**La distanciation sociale et le respect des gestes barrières seront la norme.** Veillez à l'expliquer aux enfants pour qu'ils ne soient pas surpris des exigences que nous formulerons.

Cécile Hénin, Directrice.

### Ecole élémentaire Ferdinand Buisson

Je sais que vous vous questionnez sur la reprise de la scolarité de vos enfants.

Nous allons, conjointement et en concertation entre les directeurs/trices, la Mairie et suivant les directives ministérielles et sanitaires, envisager l'accueil des élèves sur l'école.

Nous commencerons par accueillir par groupes, les CP et les CM2 à partir du mardi 12 mai. Nous allons faire des groupes pour les CP et je prendrai tous les CM2. Nous pourrions accueillir également les enfants du personnel soignant, des personnes prioritaires et des enseignants. **L'effectif maximum par classe étant de 15 enfants.**

**La distanciation sociale et le respect des gestes barrières seront la norme.** Veillez à l'expliquer aux enfants pour qu'ils ne soient pas surpris des exigences que nous formulerons.

Pour se faire, **nous allons vous questionner par l'intermédiaire du blog** sur votre désir de scolariser votre enfant, puisque **c'est sur la base du volontariat** de votre part. Il s'agira de nous répondre par mail, sur l'adresse [f.buisson78520denneumont@gmail.com](mailto:f.buisson78520denneumont@gmail.com) afin de savoir si l'enfant sera mis à l'école.

Veillez nous répondre très rapidement, si possible avant la fin de la semaine.

La classe de découverte qui était prévue du 25 au 29 mai sera revue pour 2020-2021.

Florent Gosselin, Directeur"

## Ecole maternelle

### *Rentrée du 12 mai à l'école maternelle :*

Selon les annonces gouvernementales, la réouverture des écoles maternelles aura lieu à partir du 12 mai ; le 11 mai étant une rentrée pour le personnel enseignant.

Sur la base du volontariat, les familles pourront faire le choix de scolariser ou non leur enfant.

Dans le cas où l'école maternelle remplirait les conditions sanitaires et les conditions de sécurité pour aménager l'accueil des élèves sur le temps scolaire, nous avons besoin de connaître le nombre d'élèves susceptibles de revenir à l'école à la date du 12 mai. Ceci, afin d'organiser les groupes ainsi que les roulements. Au vu de la grande difficulté à faire respecter les gestes barrières aux plus petits et conformément aux directives hiérarchiques, seul un tout petit nombre d'enfants (6/7)

par niveau et par roulement (1j/1j ou 2j/2j) pourra être accueilli en maternelle. (La priorité, en fonction des capacités d'accueil, étant réservée aux enfants des personnels prioritaires).

oui je souhaite que mon enfant puisse revenir à l'école à partir du 12 mai

Nom de l'enfant :

non je ne souhaite pas remettre mon enfant à l'école à partir du 12 mai.

Nom de l'enfant :

La Directrice de l'école

**NB de la mairie :** merci de renvoyer vos réponses sur le mail de notre école maternelle « 0781888d@ac-versailles.fr » en précisant également si votre enfant devra être accueilli à la garderie scolaire, en restauration scolaire.



## **Le mot du Maire**

**« Remerciez qui vous voulez » et non pas « embrassez qui vous voulez » !**

La crise grave que nous traversons, a mis très justement en évidence des professions, corporations, métiers, acteurs de notre vie quotidienne, que jusqu'alors, nous ne remarquons pas forcément plus que cela : leur travail quotidien, intense, à risque, durant la crise s'est révélé indispensable pour que chacun continue à vivre normalement, voire survivre.

A vous de les identifier !

Petits et grands, enfants, adultes exprimez-vous, remerciez-les sous formes de dessins, messages (des dazibaos à la française) que vous accrocherez sur les panneaux bois et électoraux situés devant la mairie, l'école le Petit Prince à Follainville, place Marceau Vallot (école Ferdinand Buisson, salle polyvalente) espace Condorcet.

Chaque citoyen, pendant sa promenade quotidienne, pourra aussi les découvrir, les apprécier !

N'hésitez pas petits et grands, lancez vous !

Votre maire, Samuel BOUREILLE